



Koné le 27 janvier 2026

## Communiqué du Président de l'Assemblée de la province Nord

Dans la nuit du 24 janvier 2026, le dock du district forestier Nord de Koumac a été la cible d'un incendie, réduisant en cendres l'intégralité des infrastructures et du matériel essentiel à la gestion durable de nos ressources forestières. Cet acte odieux ne porte pas seulement atteinte à un outil de travail, mais fragilise gravement la capacité de notre collectivité à assurer des missions de service public essentielles pour la population et l'environnement.

Je condamne avec fermeté cet incendie et j'appelle à ce que les valeurs de respect et de préservation du bien commun priment.

J'exprime enfin mon soutien aux agents qui œuvraient quotidiennement sur ce site. Leur engagement au service de l'intérêt général est aujourd'hui mis à mal par cet acte de malveillance.

Le Président de l'Assemblée  
de la province Nord

